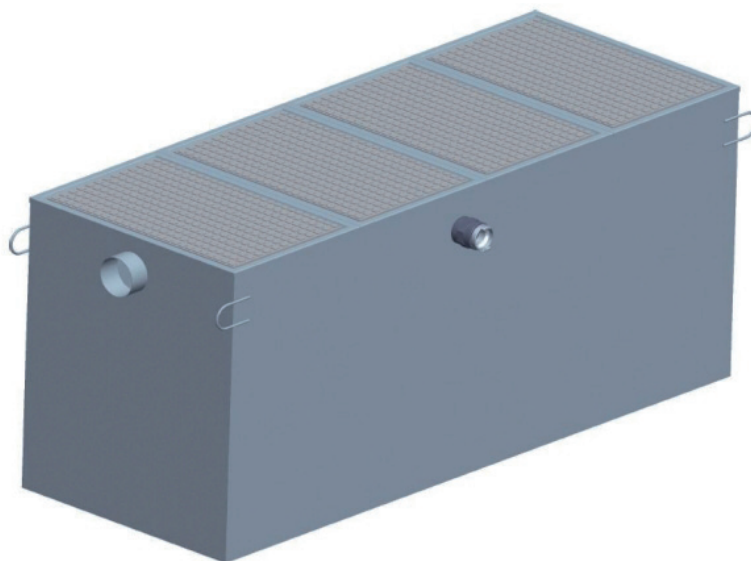


**GARANTIE
10 ANS
CONTRE LA
CORROSION**



DEFINITION TECHNIQUE

Un séparateur de graisses est un appareil destiné à séparer et stocker les matières solides, les graisses et les huiles d'origine animale et végétale contenues dans les eaux ménagères.

Une zone débourbeur V100 est intégrée dans chaque appareil.

Nos appareils sont conformes à la norme NF EN 1825-1 et bénéficient du marquage CE.

La capacité de rétention des graisses est de 40 litres par l/s.

Fabrication en acier inox 304 L (EN 1.4307)
Équipé en série d'un support pour détecteur de niveau de graisses.

Implantation en élévation ou enterré, avec possibilité de fabrication sur chantier (nous consulter)

Accessibilité totale avec couvercles étanches aux odeurs par tampon(s) hydraulique(s) 125 KN, possibilité de tampons 1,5 (inox) et 250KN (avec rehausse), avec came de verrouillage. Possibilité de rehausse.

INSTALLATION

Respecter les préconisations des fiches de pose P108 et P109

Ventilation : voir la notice C010

UTILISATION

Concernant les petites collectivités et les installations professionnelles, cuisines collectives, restaurants, l'obligation de poser des séparateurs de graisses résulte du règlement sanitaire départemental type et du code de la santé publique. Pour les industries agro-alimentaires, il est indispensable de transmettre le CCTP d'un bureau d'études technique pour établir le dimensionnement d'un appareil adapté.

ENTRETIEN

Il convient de contrôler, vidanger et nettoyer régulièrement le séparateur, l'attention est attirée sur le nécessité de se conformer aux réglementations nationales ou locales concernant l'enlèvement des déchets.

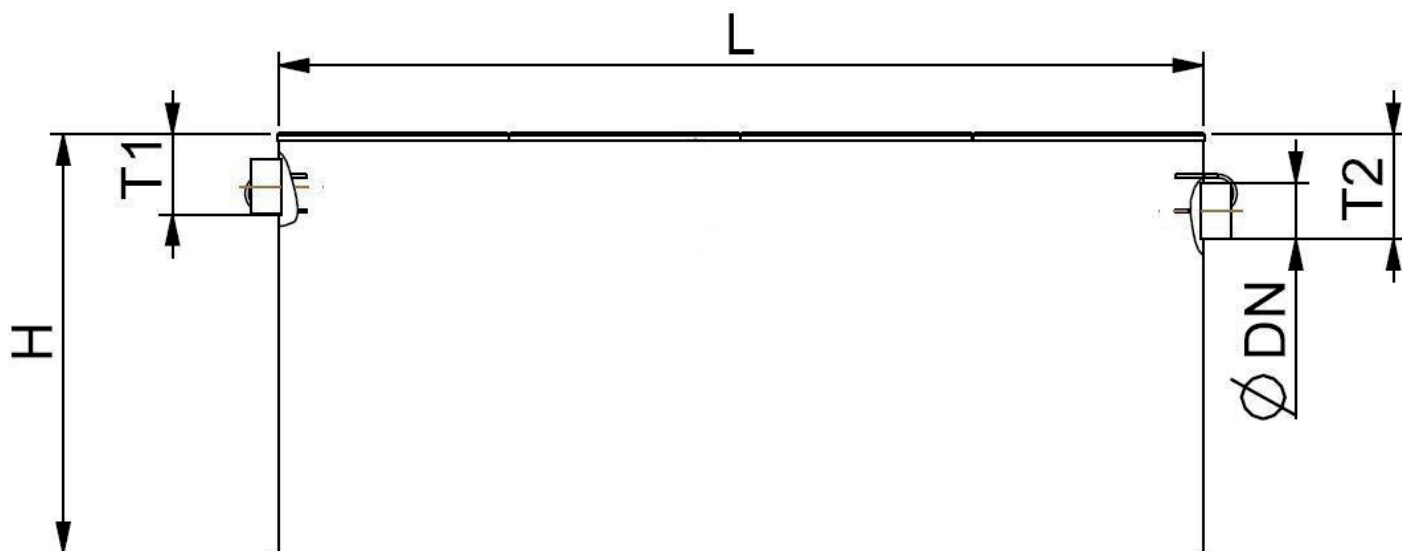
Il convient de déterminer la fréquence des contrôles, vidanges et nettoyages en fonction de la capacité de stockage de graisse et de boues du séparateur et selon l'expérience opérationnelle. Sauf spécification contraire, il convient de vidanger le séparateur, de le nettoyer et de le remplir en eau claire au moins une fois par mois, et de préférence, tous les 15 jours (norme EN 1825-2).

EXTRACTION A DISTANCE

Aspiration à distance: Dispositif de soutirage DN 80
L'installateur doit fournir et mettre en place un tube d'aspiration en pvc pression à raccorder à la sortie de l'appareil et doit placer, en bordure de rue, le raccord pompier livré avec l'appareil.

Redonnons le meilleur à la terre

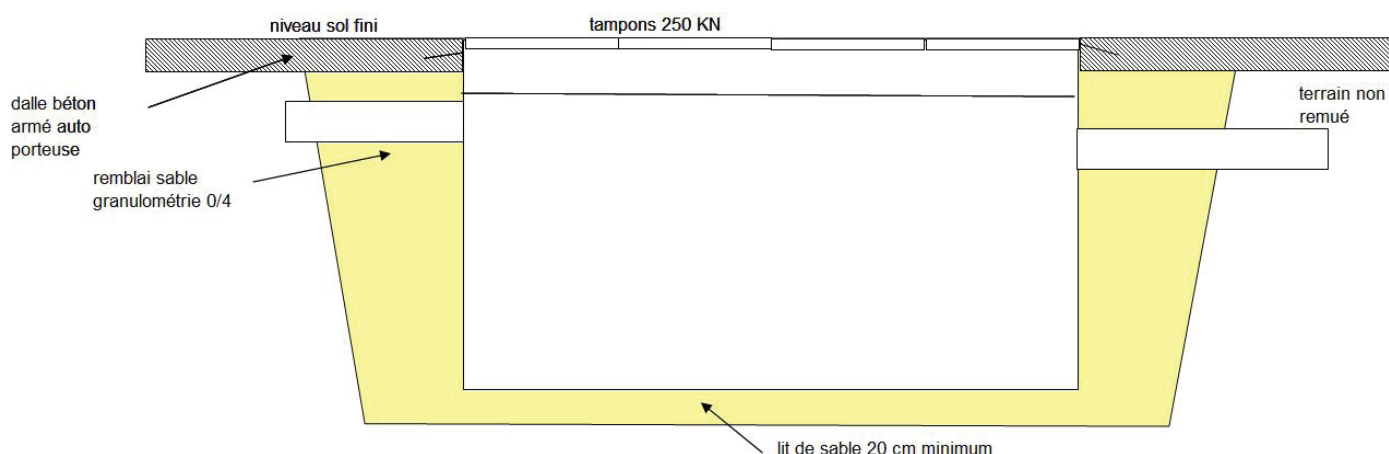
AIXAT
13/05/2015



Référence accessibilité totale	Taille nominale	Vol. déboureur (l)	Vol. séparateur	Rét. graisses (l)	Longueur (L) mm	Largeur mm	Hauteur H (mm)	F.E. Entrée (T1) mm	F.E. Sortie (T2) mm	DN raccordement ext.	Nbre Couverture(s)	Poids (kg) à vide
AI01X025B	1	100	240	71	765	670	915	180	250	114	1 (575x670)	142
AI02X025B	2	200	711	175	1335	765	1150	180	250	114	2 (575x670)	241
AI04X025B	4	400	973	246	2000	765	1150	180	250	114	3 (575x670)	330
AI05X030B	5	500	1324	335	2000	1015	1200	230	300	159	3 (575x920)	442
AI06X030B	6	600	1827	472	2665	1015	1200	230	300	159	4 (575x920)	558
AI08X030B	8	800	2239	584	3330	1015	1200	230	300	159	5 (575x920)	673
AI10X030B	10	1000	2562	696	3995	1015	1200	230	300	159	6 (575x920)	786

Options :
ANG2-3 Alarme de niveau de graisses
SNB/SG Sonde de boues

APPAREILS AVEC TAMPONS



MANUTENTION :

Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.

- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

POSE HORS SOL :

Posé l'appareil sur une chape en béton bien de niveau. Raccorder l'entrée et la sortie, l'utilisation de raccords multimatériaux de connexion est conseillée

Ventilation : voir la notice C010

TERRASSEMENT :

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil.

Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC TAMPONS :

Réaliser un lit de pose en sable de 20 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens.. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations d'entrée et de sortie l'utilisation de raccords multimatériaux de connexion est conseillée.

Réalisation du remblai latéral :

1ère phase : Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0 /4) tout autour de la cuve.

2ème phase : Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur.

Les compartiments doivent être remplis simultanément.

3ème phase : Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau des trous d'homme.

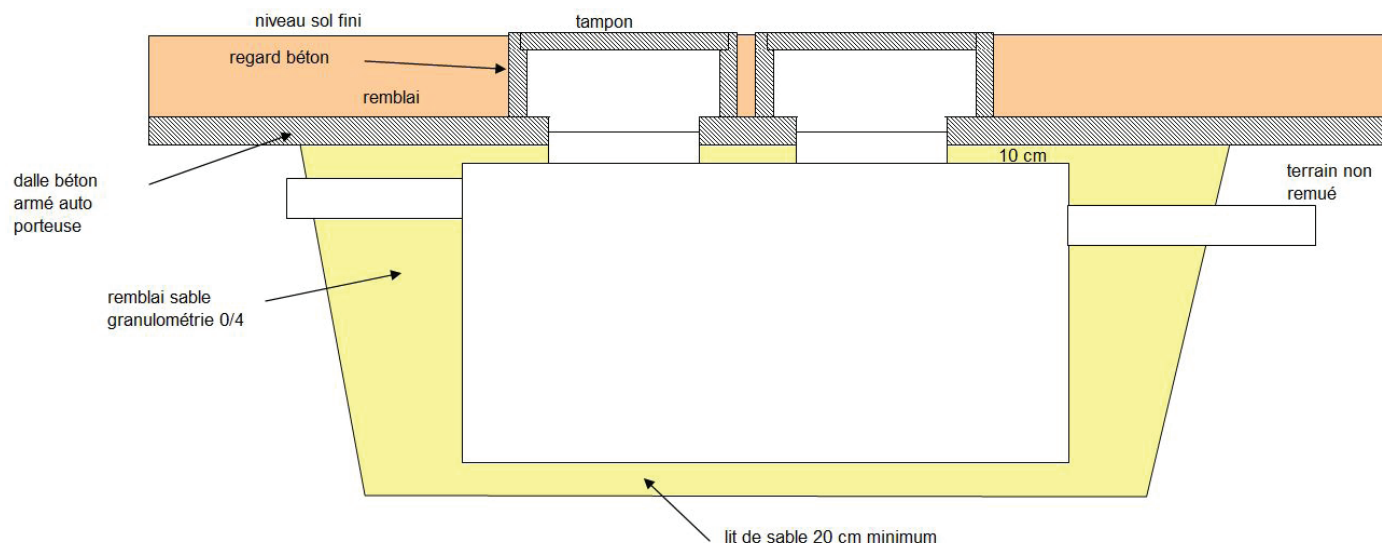
Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, réaliser une dalle en béton armé autoportante prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- 1) Si l'appareil est muni de tampons 250 KN.
- 2) En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille.
- 3) En cas de surcharges dues à des conditions climatiques extrêmes.

Ventilation : voir la notice C010

APPAREIL AVEC AMORCES



MANUTENTION :

Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.

- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

TERRASSEMENT :

Attention: L'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas le niveau de la génératrice supérieure de la cuve.

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil.

Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC AMORCES :

Réaliser un lit de pose en sable de 20 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens.. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations d'entrée et de sortie l'utilisation de raccords multimatériaux de connexion est conseillée.

Réalisation du remblai latéral :

1ère phase : Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0 /4) tout autour de la cuve.

2ème phase : Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur.

Les compartiments doivent être remplis simultanément.

3ème phase : Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau des trous d'homme.

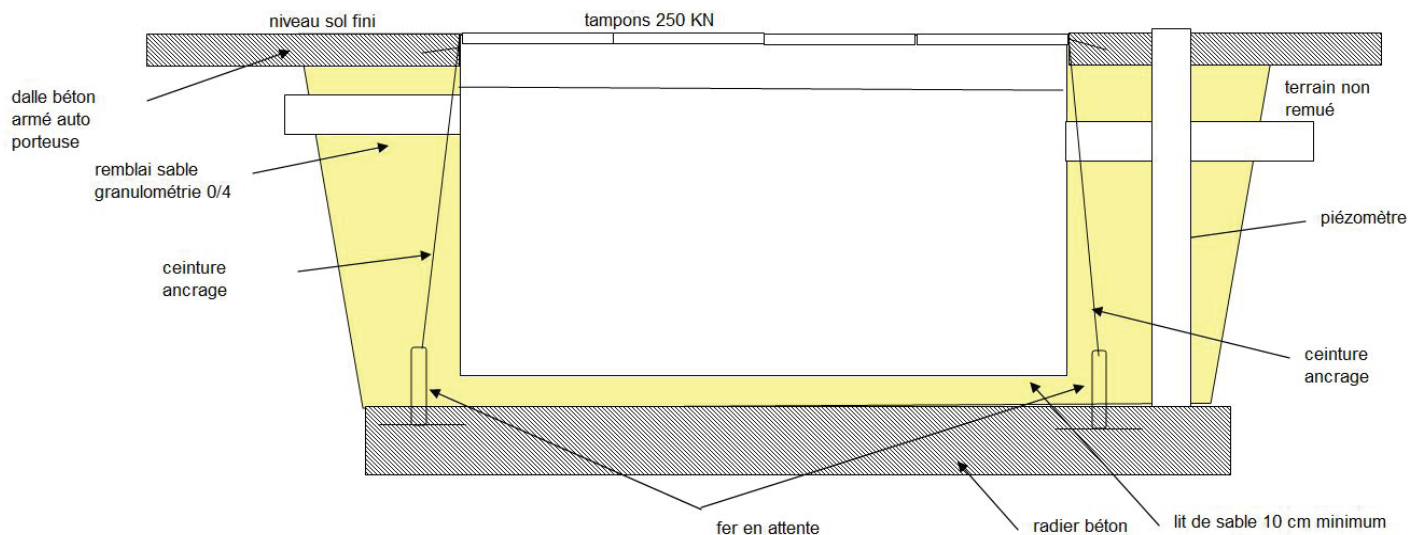
Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, mette en place une couche de sable de 10 cm au dessus de l'appareil puis réaliser une dalle en béton armé autoporteur prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- 1) En cas d'utilisation de rehausses en béton.
- 2) En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille.
- 3) En cas de surcharges dues à des conditions climatiques extrêmes.

Ventilation : voir la notice C010

APPAREILS AVEC TAMPONS



MANUTENTION :

Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.

- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

TERRASSEMENT :

Attention: L'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas le niveau de la génératrice supérieure de la cuve.

Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil.

Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve.

Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC TAMPONS :

Réaliser un radier en béton armé avec implantation latérale de fers Tor formant une boucle qui seront utilisés pour l'accrochage des ceintures d'ancrage permettant de contrebalancer la poussée d'Archimède. Sur le radier béton, mettre un lit de pose en sable de 10 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations d'entrée et de sortie, utilisation de raccords multimatériaux est conseillée.

Mise en place du piézomètre Ø 315 mm minimum, qui sera fermé à son extrémité inférieure par une chaussette géotextile (Permet de contrôler le niveau d'eau autour de la cuve lors des vidanges).

Réalisation du remblai latéral :

1ère phase : Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0/4) tout autour de la cuve.

2ème phase : Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur.

Les compartiments doivent être remplis simultanément.

3ème phase : Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau des trous d'homme.

Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, réaliser une dalle en béton armé autoporteuse prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- 1) Si l'appareil est muni de tampons 250 KN.
- 2) En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille.
- 3) En cas de surcharges dues à des conditions climatiques extrêmes.

Ventilation : voir la notice C010

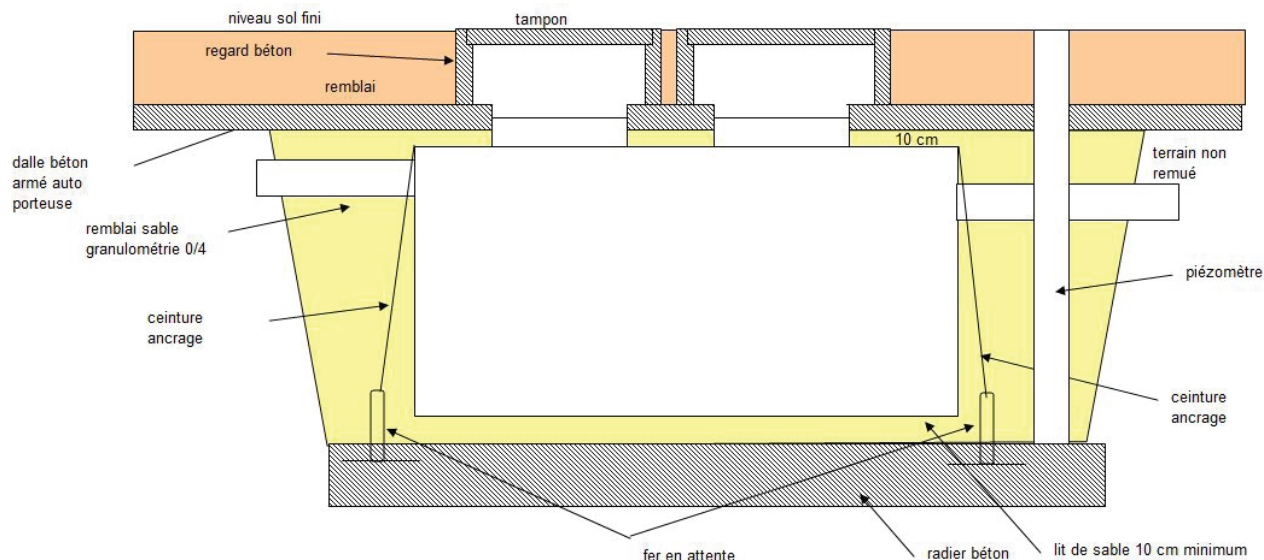
Terrain argileux et/ou hydromorphe (présence d'eau souterraine), la nappe ne doit pas dépasser la génératrice supérieure de l'appareil.

Redonnons le meilleur à la terre

P109

22/06/2015

APPAREIL AVEC AMORCES



MANUTENTION :

- Les cuves doivent être manutentionnées à l'aide d'élingues chaînes à accrocher sur les anneaux de levage situés aux angles de l'appareil.
- Des élingues chaînes devront être fournies par l'entreprise installatrice.
- Prévoir l'accessibilité des moyens de transport adaptée au lieu d'implantation (accessibilité possible des camions semi-remorque).

TERRASSEMENT :

Attention: L'implantation altimétrique de la cuve doit être calculée de telle manière que la hauteur de la nappe d'eau souterraine ne dépasse pas le niveau de la génératrice supérieure de la cuve. Réaliser une fouille indépendante pour chaque cuve et si besoin, rabattre la nappe d'eau souterraine jusqu'à la fin des travaux de remblaiement de l'appareil. Les parois de la fouille doivent se situer à environ 50 cm tout autour de la cuve. Le bas du talutage constituant un merlon de terre doit se situer au moins à 4 m autour de la cuve.

POSE DE LA CUVE, APPAREILS AVEC AMORCES :

Réaliser un radier en béton armé avec implantation latérale de fers Tor formant une boucle qui seront utilisés pour l'accrochage des ceintures d'ancrage permettant de contrebalancer la poussée d'Archimède. Sur le radier béton, mettre un lit de pose en sable de 10 cm minimum, dressé et nivelé en tous sens. Poser ensuite la cuve de niveau et raccorder les canalisations d'entrée et de sortie, utilisation de raccords multimatériaux est conseillée. Mise en place du piézomètre Ø 315 mm minimum, qui sera fermé à son extrémité inférieure par une chaussette géotextile (Permet de contrôler le niveau d'eau autour de la cuve lors des vidanges).

Réalisation du remblai latéral :

- 1ère phase : Mise en place d'une couche de 50 cm de sable (granulométrie 0 4) tout autour de la cuve.
- 2ème phase : Remplir la cuve d'eau sur 50 cm de hauteur. Les compartiments doivent être remplis simultanément.
- 3ème phase : Reproduire les phases 1 et 2 jusqu'au niveau des trous d'homme.

Réalisation du remblai supérieur:

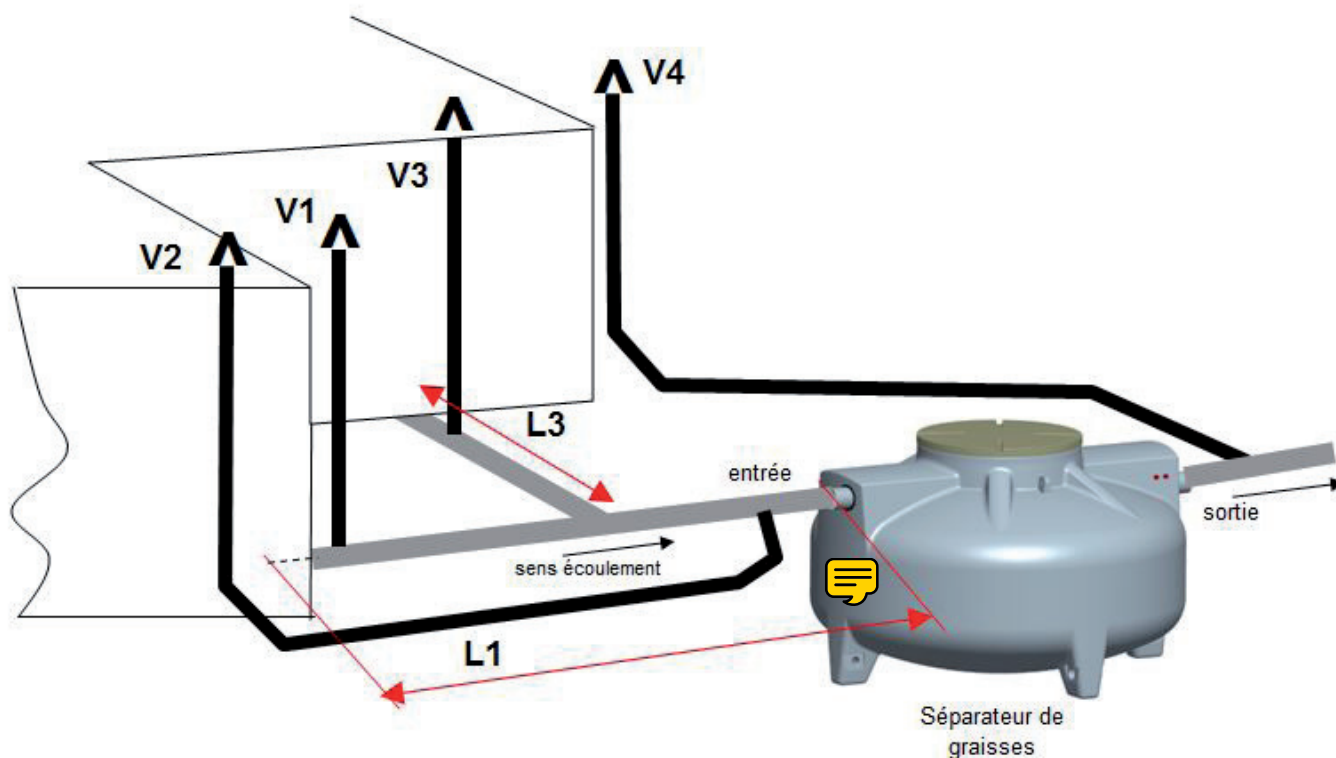
Possibilité de remblai en terre végétale sur une hauteur maximum de 50 cm au dessus de la génératrice supérieure de la cuve, dans le cas d'appareil avec amorces, rehausser les trous d'homme avec des regards béton afin de les mettre au niveau du sol fini.

Précautions particulières

Après réalisation du remblai latéral et après remplissage complet de la fosse, mettre en place une couche de sable de 10 cm au dessus de l'appareil puis réaliser une dalle en béton armé autoporteuse prenant appui sur le terrain stabilisé et non remué tout autour de fouille dans les cas suivants :

- 1) En cas d'utilisation de rehausses en béton.
- 2) En cas de surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à moins de 4m du bord de la fouille.

Ventilation : voir la notice C010



Selon la norme EN 1825-2 :

Si L1 est inférieur à 10 ml, raccorder la ventilation V1 en toiture

Si L1 est supérieur à 10 ml, raccorder la ventilation V1 et la ventilation V2 (piquage au plus près du séparateur) en toiture.

Toutes les conduites raméables de longueur supérieur à 5ml doivent être ventilées , donc si L3 est supérieur à 5ml, raccorder la ventilation V3 en toiture.

La conduite aval du séparateur doit être également raccordée en toiture (V4).